SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

35, rue VICTOR HUGO

95390 SAINT-PRIX

Tél. 01 34 27 44 54

**NOTE DE SERVICE**

Veuillez recevoir la procédure à mettre en place pour les demandes d’intervention du service technique.

1 Remplir la « demande d’intervention du service technique »

2 Envoyer au service enfance-jeunesse

Important :

Aucuns travaux ne seront faits sans une demande envoyée et validée par le service enfance-jeunesse

Pour les urgences (fuites…), vous devez téléphoner au secrétariat du service technique et prévenir le service enfance-jeunesse

Prévoir un délai suffisant entre votre demande et l’intervention souhaitée